





## DESCRIPTION DU PARCOURS

> **Attention** : le sentier longe la rivière et les magnifiques trous d'eau bleue. Mais celle-ci est interdite (arrêté n° 2768 du 31-12-1996). La traversée est réglementée. Entre le barrage et le pont d'Unia, des lâchers d'eau peuvent être effectués à tout moment. Le niveau de l'eau s'élève rapidement, avec des débits importants. Une sirène avertit de l'imminence du danger. Au signal sonore, gagnez rapidement un point haut. Interdit aux chiens.

> **Attention** : risque de chutes de pierres entre ① et ④.

**D** **Parking (GPS : 694193 – 7549236 ; alt. 174 m)** : partir vers l'Est, sur l'ancienne route à horaires. Elle s'engage dans une longue courbe vers la gauche, puis vers la droite. Atteindre un point de vue dans une épingle à cheveux (*sur la rive opposée, une forêt de chênes-gommes*).

**1 Point de vue (GPS : 694356 – 7549460 ; alt. 164 m)** : continuer sur la route en longeant la rivière. Arriver à un trou d'eau d'un bleu métallique étincelant (*ne pas descendre, pente très raide et glissante, le lit de la rivière est exposé aux lâchers d'eau*).

**2 Trou d'eau (GPS : 695797 – 7550281 ; alt. 127 m)** : poursuivre sur l'ancienne route et parvenir à un point de vue.

**3 Cascades de la Méina Wâwiâ (GPS : 696170 – 7550448 ; alt. 113 m)** : en suivant toujours la route, gagner facilement un endroit où la vue dégagée permet d'apercevoir l'usine et la rivière.

**4 Point de vue (GPS : 696718 – 7549451 ; alt. 111 m)** : continuer à suivre la route jusqu'à une barrière. Dépasser les panneaux d'information et prendre le départ du sentier qui grimpe à droite vers le Sud-Ouest. Il gravit un raidillon, puis il

suit, quelque temps, la courbe de niveau, avant de reprendre sa montée abrupte, parfois rocheuse et glissante (*des mains courantes facilitent le franchissement des passages les plus acrobatiques, point d'eau à l'altitude de 145 m* ; **GPS : 696680 – 7549090**). Il débouche sur une plateforme (**GPS : 696567 – 7549000**). Emprunter la vieille piste qui monte en lacets à proximité de la ligne électrique. Atteindre le sommet.

**5 Point de vue (GPS : 696266 – 7549113 ; alt. 346 m)** : à partir de ce point, suivre la piste de maintenance qui longe approximativement la ligne électrique. Elle serpente sur le « plateau » et contourne plusieurs dolines profondes et envahies de végétation. Après avoir serpenté entre les dépressions, elle gagne une hauteur surmontée d'un pylône.

**6 Pylône électrique (GPS : 695418 – 7549022 ; alt. 360 m)** : de cet endroit, la piste entreprend de descendre progressivement. Elle longe une doline profonde qui se creuse à gauche et atteint un autre pylône électrique (*vue plongeante sur le lac de Yaté*). Descendre vers un grand lacet à droite (*le lac de Yaté s'étire vers l'horizon*).

**7 Point de vue (GPS : 694581 – 7548699 ; alt. 253 m)** : la descente est parfois glissante. Dépasser la barrière, puis tourner à droite pour rejoindre le parking de départ.



## LE BARRAGE DU LAC DE YATÉ

Réservoir artificiel d'une superficie de 40 km<sup>2</sup>, le barrage actuel a été inauguré le 21 septembre 1959. Une galerie longue de 2,6 km conduit l'eau vers l'usine où quatre groupes de 17 000 kW produisent l'électricité. La ligne de 150 000 V. relie Yaté à Nouméa (56 km ; 164 pylônes). Elle alimente l'agglomération et l'usine pyrométallurgique de la Société Le Nickel. Cet apport complète la production de la centrale thermique de Doniambo. Le Lac de Yaté draine un bassin versant de 436 km<sup>2</sup>. Il est principalement alimenté par la Rivière Blanche, la Rivière Bleue, le Creek Pernod et la Rivière des Lacs. Cette dernière prend sa source dans la Plaine des Lacs. Le canal de Ouénarou, près des Bois du Sud, assure un apport d'eau supplémentaire, en captant une partie des eaux environnantes.